

TURKEY RIGHTS MONITOR



Numéro 103 | 6-12 juin 2022

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

7 juin : La commission des affaires étrangères du Parlement européen (AFET) publie un rapport qui souligne la détérioration continue de la situation des droits de l'homme en Turquie.

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 190 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

6 juin : Les gouverneurs d'Adana et de Mersin interdisent sans justification la mise en scène en langue kurde de Tartuffe.

7 juin : Le rectorat d'une université d'Ankara a annoncé qu'il bloquerait une marche des fiertés LGBT.

8 juin : La police d'Istanbul a brièvement arrêté cinq personnes qui manifestaient devant un palais de justice pour soutenir les prisonniers en grève de la faim.

9 juin : La police d'Ankara a arrêté cinq membres du syndicat qui organisaient une manifestation devant l'agence statistique officielle.

9 juin : La police d'Istanbul a arrêté 16 personnes qui organisaient des manifestations devant des palais de justice.

9 juin : Le bureau du gouverneur de Bursa a émis une interdiction de tous les rassemblements en plein air pour une période de sept jours.

10 juin : Un tribunal d'Adana a prononcé des peines de prison contre sept personnes pour leur participation à des manifestations en 2013.

10 juin : La police d'Ankara a arrêté 38 étudiants universitaires qui organisaient une marche des fiertés LGBT.

11 juin : La police d'Eskişehir a arrêté deux étudiants universitaires lors d'une manifestation.

11 juin : La police de Diyarbakır a arrêté 12 politiciens et militants pro-kurdes qui avaient organisé une manifestation.

11 juin : La police d'Istanbul a arrêté 20 étudiants universitaires qui organisaient une marche.

11 juin : Le bureau du gouverneur de Çanakkale a émis une interdiction de tous les rassemblements en plein air pour une période de quatre jours.

12 juin : Le bureau du gouverneur de Van a émis une interdiction de tous les rassemblements en plein air pour une période de 15 jours.

12 juin : Le bureau du gouverneur d'Izmir a interdit tous les rassemblements en plein air pour une période de deux jours.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

6 juin : Un tribunal de Şanlıurfa a ordonné à l'activiste Emine Şenyaşar de payer des dommages et intérêts pour avoir prétendument insulté des responsables gouvernementaux.

6 juin : L'Association des journalistes Dicle Fırat (DFG) a rapporté que les autorités turques avaient détenu 11 journalistes et maltraité 11 autres en mai.

6 juin : Un tribunal de Diyarbakır a décidé de bloquer l'accès à une adresse Internet utilisée par l'agence de presse pro-kurde Etkin (ETHA).

6 juin : Les autorités libèrent la journaliste Dicle Müftüoğlu, détenue la semaine dernière.

7 juin : Un tribunal d'Istanbul a condamné la politicienne de gauche Hacer Ankut Efe à un an, deux mois et 17 jours de prison pour avoir insulté le président sur les réseaux sociaux.

8 juin : La police de Diyarbakır a effectué des perquisitions à domicile pour arrêter 21 journalistes kurdes. La police a également fait des descentes dans les bureaux de médias pro-kurdes, confisquant des ordinateurs, des disques durs et des imprimés.

9 juin : Un procureur d'Istanbul a requis une peine de prison pouvant aller jusqu'à trois ans contre l'ancien chef de l'armée İlker Başbuğ pour ses propos publics sur un coup d'État militaire en 1960.

9 juin : Le journaliste Barış Pehlivan a annoncé avoir reçu des menaces après avoir publié une chronique sur le ministre de l'Intérieur.

DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

6 juin : La Fondation des droits de l'homme de Turquie (TİHV) a signalé qu'au cours des quatre premiers mois de 2022, un total de 1 415 militants des droits de l'homme ont été harcelés par les autorités.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

9 juin : Un nouveau rapport de l'Arrested Lawyers Initiative détaille la politique du gouvernement turc consistant à promouvoir les membres de la haute magistrature sur la base de leur répression contre les détracteurs du gouvernement.

12 juin : Les procureurs de Şanlıurfa décident de ne pas poursuivre dans l'affaire des gardiens de prison accusés d'avoir torturé des détenus.

MINORITÉ KURDE

6 juin : Le bureau du gouverneur d'Adana interdit sans justification la mise en scène en langue kurde de Tartuffe.

6 juin : Un tribunal de Diyarbakır a décidé de bloquer l'accès à une adresse Internet utilisée par l'agence de presse pro-kurde Etkin (ETHA).

8 juin : La police de Diyarbakır a effectué des perquisitions à domicile pour arrêter 21 journalistes kurdes. La police a également fait des descentes dans les bureaux de médias pro-kurdes, confisquant des ordinateurs, des disques durs et des imprimés.

8 juin : La police de Tekirdağ a arrêté huit politiciens kurdes accusés de terrorisme.

8 juin : Un ouvrier du bâtiment kurde à Bursa a été victime d'une attaque raciste par ses collègues et blessé en conséquence. Le travailleur a également été licencié après l'incident.

11 juin : La police de Diyarbakır a arrêté 12 politiciens et militants pro-kurdes qui avaient organisé une manifestation.

AUTRES MINORITÉS

6 juin : Une foule à Mardin attaque la maison d'une famille assyrienne.

7 juin : Une femme trans a annoncé qu'elle avait été torturée par la police d'Istanbul en garde à vue.

10 juin : La police d'Ankara a arrêté 38 étudiants universitaires qui organisaient une marche des fiertés LGBT.

CONDITIONS CARCÉRATIVES

7 juin : Une prison de Batman a refusé un traitement médical au détenu Önder Poyraz.

7 juin : Une administration pénitentiaire de Şanlıurfa a refusé l'hospitalisation des détenus.

9 juin : Une prison de Kayseri refuse les soins dentaires nécessaires à un détenu.

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

6 juin : L'ancien ministre grec des Finances Yanis Varoufakis a condamné dans une interview les refoulements de migrants à la frontière turco-grecque.

7 juin : Sherifi El Ahmed, un réfugié syrien de 22 ans, a été abattu à Istanbul dans ce qui semble être une attaque raciste.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

6 juin : Mehmet Ali Aykal, détenu dans une prison de Diyarbakır, a été agressé physiquement par des militaires lors d'une visite à l'hôpital.

7 juin : Une femme trans a annoncé qu'elle avait été torturée par la police d'Istanbul en garde à vue.

7 juin : Les gardiens d'une prison de Şanlıurfa ont verbalement menacé le détenu Cesim Karataş.

7 juin : Les gardiens d'une prison de Hatay ont maltraité quatre détenus.

8 juin : Des policiers en civil à Istanbul ont maltraité physiquement une personne qui refusait de lui montrer une pièce d'identité.

10 juin : Les gardiens d'une prison de Düzce ont agressé verbalement des détenus lors d'une perquisition.

12 juin : Les gardiens d'une prison de Batman ont agressé physiquement deux détenus qui ont résisté à un décompte.

12 juin : Les procureurs de Şanlıurfa décident de ne pas poursuivre dans l'affaire des gardiens de prison accusés d'avoir torturé des détenus.

RÉPRESSION TRANSNATIONALE

7 juin : Freedom House rapporte que la Turquie a connu 56 incidents de répression transnationale entre 2014 et 2021.

8 juin : Un rapport des services de renseignement allemands a désigné la Turquie comme l'un des quatre principaux pays engagés dans l'espionnage en Allemagne en 2021, y compris l'espionnage des détracteurs du gouvernement.

DROITS DES FEMMES

8 juin : Un procureur du Conseil d'État demande à nouveau l'annulation d'un décret présidentiel qui retire la Turquie de la Convention d'Istanbul.